

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 28 avril 2006  
(convocation du 14 avril 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Avril Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BRANA Pierre à M. DOUGADOS Daniel  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 30)  
M. GELLE Thierry à M. REBIERE André  
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques  
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues  
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. BANNEL Jean-Didier à M. BELLOC Alain  
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert (jusqu'à 10 h 30)  
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle  
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert  
M. CARTI Michel à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain  
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. CARTRON Françoise

M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude  
M. DUTIL Silvère à Mme. DUMONT Dominique  
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri  
Mme. KEISER Anne-Marie à M. JOUVE Serge  
Mme. LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel  
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre  
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MILLET Thierry  
M. NEUVILLE Michel à M. LOTHAIER Pierre  
Mme. PARCELIER Muriel à M. MERCHERZ Jean  
M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Pôle multimodal de Cenon (1ère phase) - Convention de financement des études et travaux sur le domaine de la Communauté Urbaine de Bordeaux liés à la construction du pôle (1ère phase) - Approbation - Autorisation.**

Monsieur MANGON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre du projet « suppression du bouchon ferroviaire de Bordeaux », il est prévu de mettre à 4 voies la section de ligne Paris-Bordeaux comprise entre la bifurcation de Cenon et la gare de Bordeaux St Jean. L'opération de mise à 4 voies dans ce secteur se fera en 2 phases.

La 1<sup>ère</sup> phase consiste en la mise à 4 voies entre la Benauge et la gare St Jean incluant la construction d'un pôle multimodal à Cenon (1<sup>ère</sup> étape). Cette 1<sup>ère</sup> phase est financée au titre du CPER Aquitaine 2000-2006. Elle a fait l'objet d'une enquête publique du 1<sup>er</sup> décembre 2003 au 6 janvier 2004 sur les communes de Bordeaux, Floirac et Cenon.

Le pôle multimodal de Cenon a pour vocation d'offrir aux passagers des TER circulant au nord de la gare de Bordeaux Saint Jean, un point d'échange en rive droite de la Garonne, avec la ligne A du tramway de l'agglomération bordelaise.

La construction du pôle multimodal sera réalisée en deux étapes.

La 1<sup>ère</sup> étape consiste en :

- la construction des quais TER d'une longueur de 160 m de part et d'autre des 2 voies ferrées existantes au droit de l'avenue Jean Jaurès. Les quais d'une largeur de 3,50 m seront équipés partiellement d'abris parapluie.
- la construction, côté opposé aux voies actuelles, d'écrans acoustiques faisant également fonction de garde-corps provisoires sur toute la longueur des quais
- la construction d'escaliers et la mise en place d'ascenseurs afin de relier les nouveaux quais ferroviaires aux trottoirs et à la future station tramway qui sont situés 6,50 m en dessous. Les escaliers reliant les nouveaux quais au nord de l'avenue Jean Jaurès pourront à terme être transformés en escaliers mécaniques.

La 2<sup>ème</sup> étape du pôle consistera :

- à construire des quais afin de desservir les deux voies ferrées construites entre la bifurcation de Cenon et la Benauge.

La convention jointe en annexe a pour objet de préciser les obligations respectives de RFF, propriétaire de l'infrastructure ferroviaire, et de la Communauté relatives à l'exécution et au financement des prestations objet de la présente convention incluant :

- Les études et l'assemblage des éléments constituant le dossier préliminaire de sécurité sur la partie Tramway et sur l'interface avec la halte SNCF.
- les études et les travaux de déplacement des supports LAC de part et d'autre de l'ouvrage du pont rouge afin de permettre la réalisation des travaux de génie civil à proximité et sous l'ouvrage en vue de la construction de la 1<sup>ère</sup> étape du pôle multimodal de Cenon.
- la remise en situation d'origine des supports de LAC après achèvement des travaux de génie civil de RFF.
- les études et travaux de déplacement ou de suppression des réseaux (assainissement, éclairage, signalisation lumineuse de trafic et arrosage) en vue de la construction des micropieux des escaliers et ascenseurs permettant l'accès aux quais ferroviaires.
- l'étude pour l'éclairage et les barrières de la zone d'échange,
- la fourniture et pose des équipements de cheminement (barrière, éclairage) vers la station de tramway sur l'espace dénommé "zone d'échange"
- la réfection du revêtement de sol de la zone d'échange.
- la réfection de la zone engazonnée.
- la remise en état de toute la zone occupée par les entreprises missionnées dans le cadre des travaux de RFF (bordures granit, lisses aluminium,...).
- La prise en charge financière des modifications de services du réseau de transport urbains, de la surveillance de chantier, des consignations de mise en sécurité et de régulation induits par les travaux engagés par RFF.

Le coût des opérations réalisées par la Communauté et visées aux articles précédents est évalué à **189 400 €HT**. La charge financière est supportée exclusivement par RFF.

Le coût des opérations réalisées par RFF et financées, sous forme de subvention d'équipement, à 50% par la Communauté et à 50% par RFF est évalué à **88 227 €HT**.

Le tableau ci-dessous présente le détail des différentes participations :

MAITRISE D'OUVRAGE	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT DES PRESTATIONS EN EUROS HT	REALISATION DES DEPENSES			REMBOURSEMENT	
			BUDGET	CRB	IMPUTATION	REDEVABLE	CREDIT
CUB	Maitrise d'oeuvre Mission tramway	21 800	BA TRANSPORT	H 340	20310002 - TW20H	RFF	BA 31 - H340 - Compte 1318
	Bus de substitution et surveillance chantier *	84 500	<i>Les prestations correspondantes sont réalisées par Connex Bordeaux et sont intégrées à la contribution forfaitaire versée au délégataire</i>			RFF	BA 31 - D320 - Compte 7478
	Investissements	83 100	BUDGET PRINCIPAL	D 320	23 - 8220 - 2315 - TAB03	RFF	BP05 - D320 - Compte 1318
RFF	Frais de MOE et MOA pour la zone d'échange	44 114	RFF	/	/	/	/
		44 114	RFF	/	/	CUB	BA 31 - H340 - Compte 6742

Une convention à intervenir ultérieurement précisera les modalités techniques et financières de la gestion des équipements de cheminement réalisés dans le cadre de la présente convention.

**Dans ces conditions et si tel est votre avis, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :**

- **approuver les modalités d'exécution et de financement des études et travaux sur le domaine de la Communauté Urbaine liés à la construction du pôle multimodal de Cenon,**
- **autoriser Monsieur le Président à signer la convention ci-jointe à intervenir entre Réseau Ferré de France et la Communauté Urbaine de Bordeaux**

**Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.**

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 avril 2006,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. PIERRE BRANA

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
10 MAI 2006**